

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3230 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre : Retraite.

Nom & Prénom : EL IMAM EL ALAOUI Abdelaaziz

Date de naissance : 01/06/1947

Adresse : 236, BS Med U CASABLANCA.

Tél. : 06 188 73 188 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/01/2020

Nom et prénom du malade : TAHAR PATIM Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjointe, Enfant

Nature de la maladie : MERTIN MEDIAL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le :

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19-060219

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3230

Nom de l'adhérent(e) : EL IMAM

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.5.20	U	C	3000.00	Dr. SEFRIOUR A.B. Gynécologue Accoucheur 196, Avenue Mouloud Mammeri Casablanca - Tel.: 05 22 76 911

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GRANADA LAHLOU NABIL Loubna Bâtiment MESSAÏD Lot. N° 39 25 N° 27 - 28 - 29 Tél.: 05 23 69 02 22	15-05-20	1004,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr SEFRIoui Mohamed

Spécialiste

Gynécologue - Accoucheur

Chirurgie Gynécologique - Echographie

196, Avenue Mers Sultan

1er étage - Casablanca

Tél.: 05 22 20 49 11



الدكتور الصفريوي محمد

اختصاصي

أمراض النساء والولادة

الجراحة النسوية - الفحص بالصدفي

196، محج مرس السلطان

الطباق الأول - الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 20 49 11

Casablanca, le

15.05.2020

SAKHI Fatma

$$42,00 \times 2 = 84,00$$

Miz N.

$$22,50 \times 2 = 45,00$$

Stim S.V.
Tibhi

152,50

Nomeg
Tib V.

$$22,00 \times 2 =$$

44,00

32,00

Mart S.V.

94,00

Vela xxl 20
Tib V.

PHARMACIE GRANADA
LAHLOU NABIL Loubna
Lotissement Alles Duna Lot. N° 39
Rue 25 N° 27 - 29 - Casablanca
Tél.: 05 22 89 43 44

→ SVR

$$58,40 \times 3 = 175,20$$

~~Salu prof 2h
3mp 2h~~



$$19,30 \times 4$$

$$=$$

$$77,20$$

~~Tish m'w 20 min.
7 h 2h~~



$$58,30 \times 2 = 116,60$$

~~Meggs fm~~



$$70,60$$

~~Off. 2h 3h~~



$$1004,30$$

~~2h 3h~~

PHARMACIE GRANADA
LAHLOU NABIL Louhna
Lotissement Al-Melouha Lot. N° 29
Rue 25 N° 27 - 29 - Casablanca
Tél.: 05 22 89 43 44

Dr. SEFRIQUI Med.
Gynécologue Accoucheur
196, Avenue M. Sultan
Casablanca. Tel.: 05 22 89 49 11

ECZMAM EL AGOUJI

3230

42,00

42,00

22,00

22,00

} Omiz

(4)

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
PER.07/2023

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
PER.07/2023

F - Stilnox

(2)

152,50

- Salex

(1)

22,00

22,00

LOT : 9897
UT. AV : 10-20
P.P.V : 32 DH 00

} Clarke (3)

LOT 0802750 EXP 04/22
PPV 94DH00

- Velavos LP

(1)

58,40

58,40

- Solupred (3)

58,40

LOT : 5949
UT. AV : 05-21
P.P.V : 58 DH 30

LOT : 2215
UT. AV : 03-21
P.P.V : 58 DH 30

- Megafon (2)

LOT : 182011
PER : 12-21
PPV : 19,30DH

LOT : 190036
PER : 03-22
PPV : 19,30DH

} Titaneine (4)

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
An sebaâ Casablanca
Ofloct 1,5 mg/0,5 ml sol
auriculaire b20
P.P.V : 70,60 DH

- Ofloct

(1)